Public cible :
Chargés de conseils et de développement en action sociale ; Conseillers techniques d'action sociale ; Conseillers territoriaux ; Conseillers thématiques en fonction

Pré-requis :
Analyse de la demande et des besoins en amont préconisée avec le Responsable de l'EGOC, Philippe LACHAUD

Modalités pratiques
Durée : 2 jours soit 14 heures de formation

Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :
Inter-Sessions Régionales

TARIF / COÛT STAGIAIRE :
450 €

Modalités animation :
En présentiel

Intervenant :
Formateur expert

Effectif :
8 à 12 stagiaires

Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :
NOUVEAU PROGRAMME

Tarification :
Coût INTRA par session de 2 jours : 3 500 € TTC frais compris / Si programmation INTER, session régionale, coût par stagiaire : 450 €

CCD (Module complémentaire) : Capter et mesurer l'impact social

MAJ : Mardi 15 juillet 2025

Objectifs professionnels :
Renforcer les compétences des chargés de conseils et de développement sur l'évaluation de projet de territoire. Aborder l'évaluation en contexte collectif comme un outil d'apprentissage stratégique permettant de piloter, de mobiliser les acteurs et d'améliorer l'impact des projets.

Objectifs – Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Comprendre les enjeux et concepts de l'évaluation de l'impact social d'un projet de territoire
- Construire et conduire une démarche d'évaluation orientée vers la mesure d'impact social
- Se familiariser avec la mesure d'impact social et déployer des capteurs d'impact

Contenu :

Journée 1 :

Le premier jour visera l'acquisition des compétences suivantes :

- Rappeler les enjeux et les concepts clés d'évaluation et de mesure d'impact social dans le cadre d'un projet de territoire de type CTG ou SDSF,
- Utiliser l'approche orientée changement pour soutenir l'évaluation des effets et la mesure d'impact

Journée 2 :

La seconde journée, il s'agira d'approfondir l'exercice de la mesure :

- Elaborer un référentiel avec des questions évaluatives

pertinentes, raisonnables et réalistes

- Explorer des outils de collecte, d'analyse et de synthèse de l'évaluation
- Conclure l'évaluation avec les apprentissages à réinvestir dans le projet collectif

---

Méthodes mobilisées :

La formation utilisera une méthode très participative.

Une alternance d'apports théoriques avec des mises en réflexion et des travaux sur les territoires des participants qui sont invités à apporter les outils et méthodes d'évaluation utilisés le cas échéant.

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43